

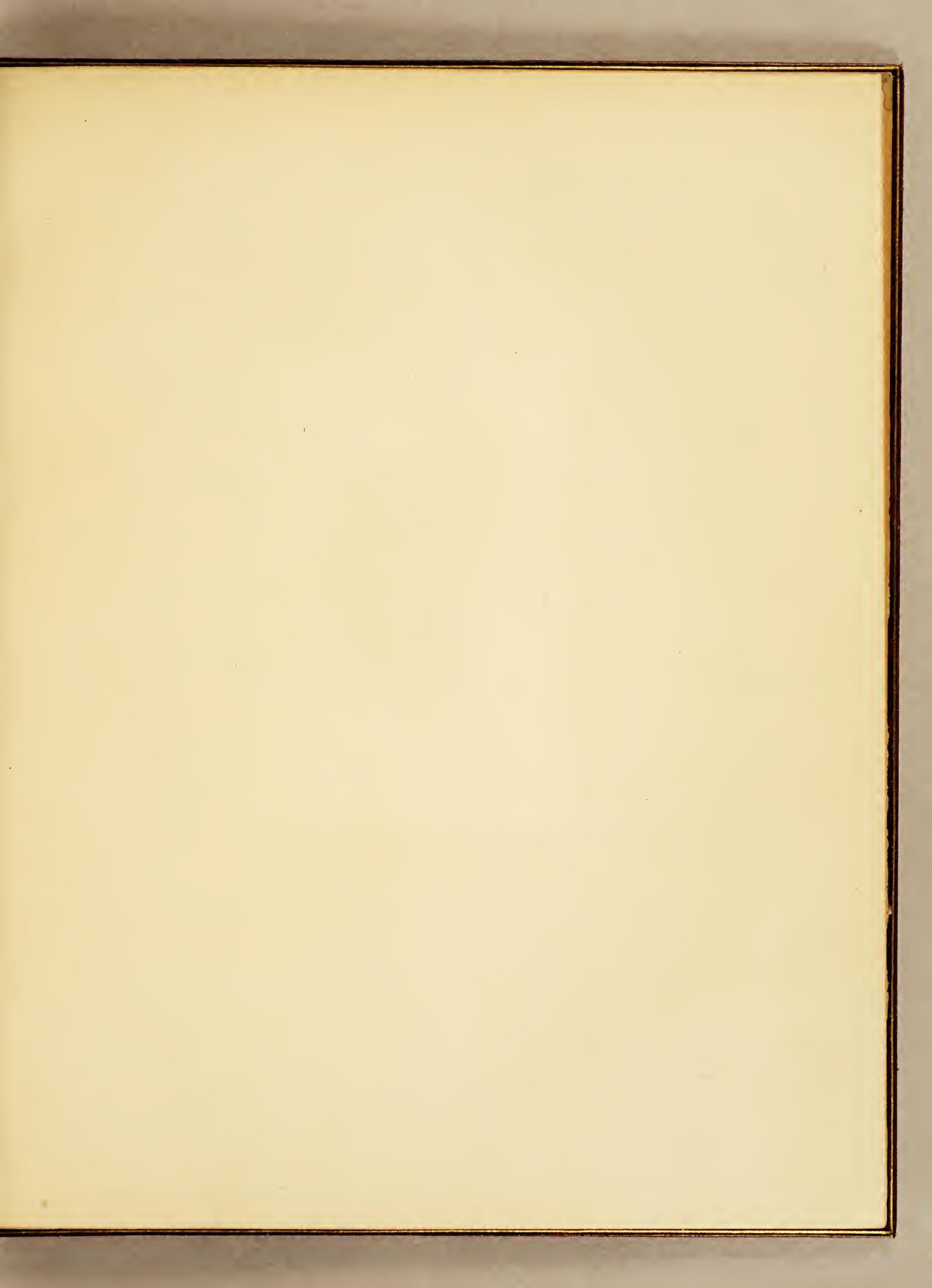


John Carter Brown
Library
Brown University



1919
A19f

See Parkman: Montcalm & Wolfe, Vol I
pp. 461-465 for an account of this expedition



58

RELATION

Des Avantages remportés par les Armes du Roi sur les Anglois.

Indépendamment des Partis de Canadiens & de Sauvages, qui ont été continuellement en campagne durant l'hiver, & qui, dans les incursions qu'ils ont faites sur les ennemis, leur ont tué beaucoup de monde, & donné l'allarme dans les Colonies Angloises, le Marquis de Vaudreuil a exécuté une expédition, dont l'objet étoit très-important.

Il avoit été informé au mois de Janvier, que les ennemis avoient rassemblés au Fort Georges, situé sur le Lac Saint-Sacrement, une quantité très-considérable d'approvisionnement de toutes les especes, & qu'ils avoient fait construire sous le canon de ce Fort un grand nombre de Barques, de Bateaux, & d'autres Bâtimens, non-seulement pour le transport de ces approvisionnemens, mais encore pour s'assurer la navigation de ce Lac. Jugeant que tous ces préparatifs étoient destinés pour les entreprises que les ennemis se proposoient d'exécuter au printems, il forma le projet de leur en ôter les moyens.

Dans cette vûe, il fit un Détachement de 1500 hommes, composé de 5 Piquets des Bataillons des troupes de terre, dont un de Grenadiers, 300 Soldats des troupes de la Colonie, 650 Miliciens, dont une Compagnie de 50 Volontaires, & 300 Sauvages. Ce Détachement ayant été promptement rassemblé au Fort Saint-Jean, le sieur de Rigaud de Vaudreuil, Gouverneur des trois Rivieres, qui le commandoit, le fit marcher en quatre divisions. La premiere partit le 20 Février: elle étoit composée de 6 Compagnies mêlées des troupes & des Milices de la Colonie avec quelques Sauvages Abenakis, & elle étoit commandée par le sieur de Saint-Martin, Lieutenant de ces troupes. La seconde que commandoit le sieur du Chat, Capitaine au Régiment de Languedoc, étoit composée de deux Piquets de troupes de terre, de trois Compagnies mêlées de la Colonie & de quelques Sauvages, & elle se mit en marche le 21. Elle fut suivi le lendemain par la troisieme, qui étoit commandée par le sieur de Coni, Capitaine au Régiment de Royal Roussillon, & qui étoit composée comme la seconde. Le sieur de Rigaud devoit partir le 23 avec le Piquet de Grenadiers, la Compagnie des Volontaires Canadiens, & le reste des Sauvages, qui composoient la quatrieme Division; mais son départ fut retardé par le dégel jusqu'au 25.

Les quatre Divisions s'étant réunies au Fort de Carillon, toute la Troupe en partit le 15 de Mars, la Compagnie de Volontaires Canadiens faisant l'avant-garde; & le 17 à sept heures du soir on se trouva à une lieue & demie du Fort Georges.

Le 18 le sieur de Rigaud détacha le sieur Poullariez, Capitaine de Grenadiers du Régiment de Royal Roussillon, avec deux autres Officiers; pour aller reconnoître le Fort, d'une hauteur qui le domine à environ une demie lieue de distance. Quoique sur le rapport que lui fit le sieur Poullariez, il ne put pas douter que les ennemis ne fussent informés de sa marche, il fit ses dispositions pour l'exécution des ordres dont il étoit chargé.

Il se mit en mouvement avec toute sa troupe à l'entrée de la nuit du 18 au 19. Il détacha le sieur Dumas, Capitaine, avec deux autres Officiers & quelques Grenadiers, pour aller reconnoître les approches du Fort. Le bruit qu'ils ne pouvoient s'empêcher de faire en marchant sur glace, les fit bientôt découvrir; & ils furent obligés de rejoindre la troupe. Le sieur de Rigaud prit cependant le parti de faire mettre le feu aux Bateaux qui étoient sous le Fort; mais il n'y en eut qu'un petit nombre de brûlés. Les ennemis tuerent deux hommes, & en blessèrent un autre. Le 20, le sieur de Rigaud fit investir le Fort, afin d'en imposer à la Garnison, qu'il sçavoit être de 5 à 600 hommes d'élite; & il envoya un Detachement de Sauvages sur le chemin du Fort Lidius, pour en couper la communication. Il fit même sommer le Commandant de se rendre. Cette sommation fixa l'attention du Commandant aux dispositions relatives à la défense du Fort; en sorte que la nuit suivante il ne fit tirer que quelques coups de canon & quelques bombes, qui n'empêcherent pas qu'on ne brûlât beaucoup d'effets.

Le Fort resta encore investi le 21, sans que les ennemis osassent faire aucune sortie. Ils de-

meurerent également tranquilles toute la nuit, mais il tomba en même tems une si prodigieuse quantité de neige fondue, qu'il ne fut pas possible de mettre le feu aux dehors. Le tems fut plus favorable la nuit suivante, & l'on en profita pour brûler tout ce qui étoit dans le Lac & aux environs du Fort, malgré le feu d'artillerie & de mousqueterie que les ennemis firent de leur côté, & qui tua trois Soldats & blessa un Officier.

Les ennemis ont perdus par cet incendie quatre Brigantins de 10 à 14 canons, & deux Galeres à 50 rames, qu'ils destinoient pour la navigation des Lacs; plus de trois cens cinquantes Bateaux de transport; une quantité considerable de bois de construction; beaucoup d'affuts de campagne; un moulin à scier des planches; les hangards & les magasins qui étoient entourés d'un Fort de pieux, & où il y avoit plus de quatre mille quarts de farine, & d'autres vivres de toute espece à proportion, des armes, des habillemens, & generalement toutes sortes d'ustenciles de campagne; les hôpitaux; plus de vingt maisons qui étoient tant en dedans qu'en dehors du Fort de pieux; & enfin toute leur provision de bois de chauffage. Le Fort est resté isolé; il n'a même été preservé du feu, que parce qu'il n'a point fait de vent durant tout l'incendie.

Dans cette expedition, qui est une des plus importantes qu'on pût entreprendre en Canada durant l'hiver, il n'y a eu que 5 François tués, un Officier & un Sauvage de blessés, quoiqu'elle ait été exécutée sous le feu de l'artillerie, & de la mousqueterie du Fort Georges. On ignore le nombre d'hommes que les ennemis y ont perdu; mais les Canadiens & les Sauvages avoient été placés, de maniere que par le feu de leur mousqueterie ils faisoient souvent cesser celui des ennemis.

Ce succès est principalement dû à la sagesse des dispositions que le sieur de Rigaud a faites, à l'attention avec laquelle il en a suivi l'exécution, & à la constance avec laquelle il a supporté les fatigues excessives du voyage dans une saison si rigoureuse. Les différens Corps de troupes & des milices s'y sont également distingués à tous égards; & le sieur de Rigaud a été infiniment content de la conduite des Sauvages qui y étoient employés.

On a lieu de l'être pareillement des dispositions de toutes les Nations Sauvages de la Colonie. Celles qui ont de tout tems été ses alliés, donnent tous les jours de nouvelles preuves de leur fidélité, & sont continuellement en parti contre les ennemis.

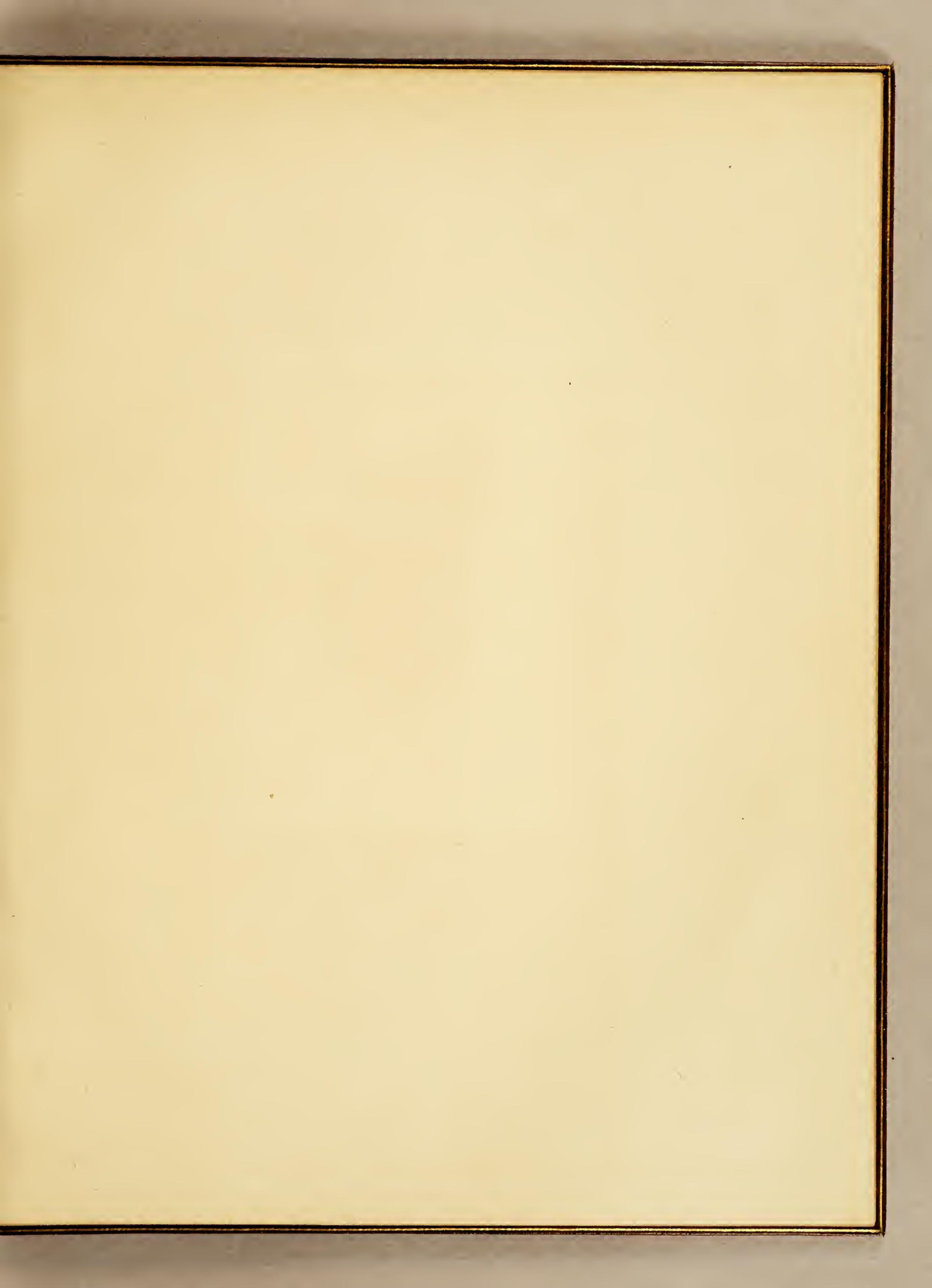
Il y a d'ailleurs quelques Nations assez nombreuses, & entr'autres les *Têtes-plates*, qui sont entrées nouvellement dans cette alliance, & qui ont pris part à la guerre. Les Cinq Nations Iroquoises ont envoyé une députation des plus solennelles au Marquis de Vaudreuil, pour renouveler leurs anciens engagemens avec la France. Ils ont promis non-seulement de renoncer à tout commerce avec les ennemis, mais même de se joindre aux autres Nations amies de la France pour agir contre eux.

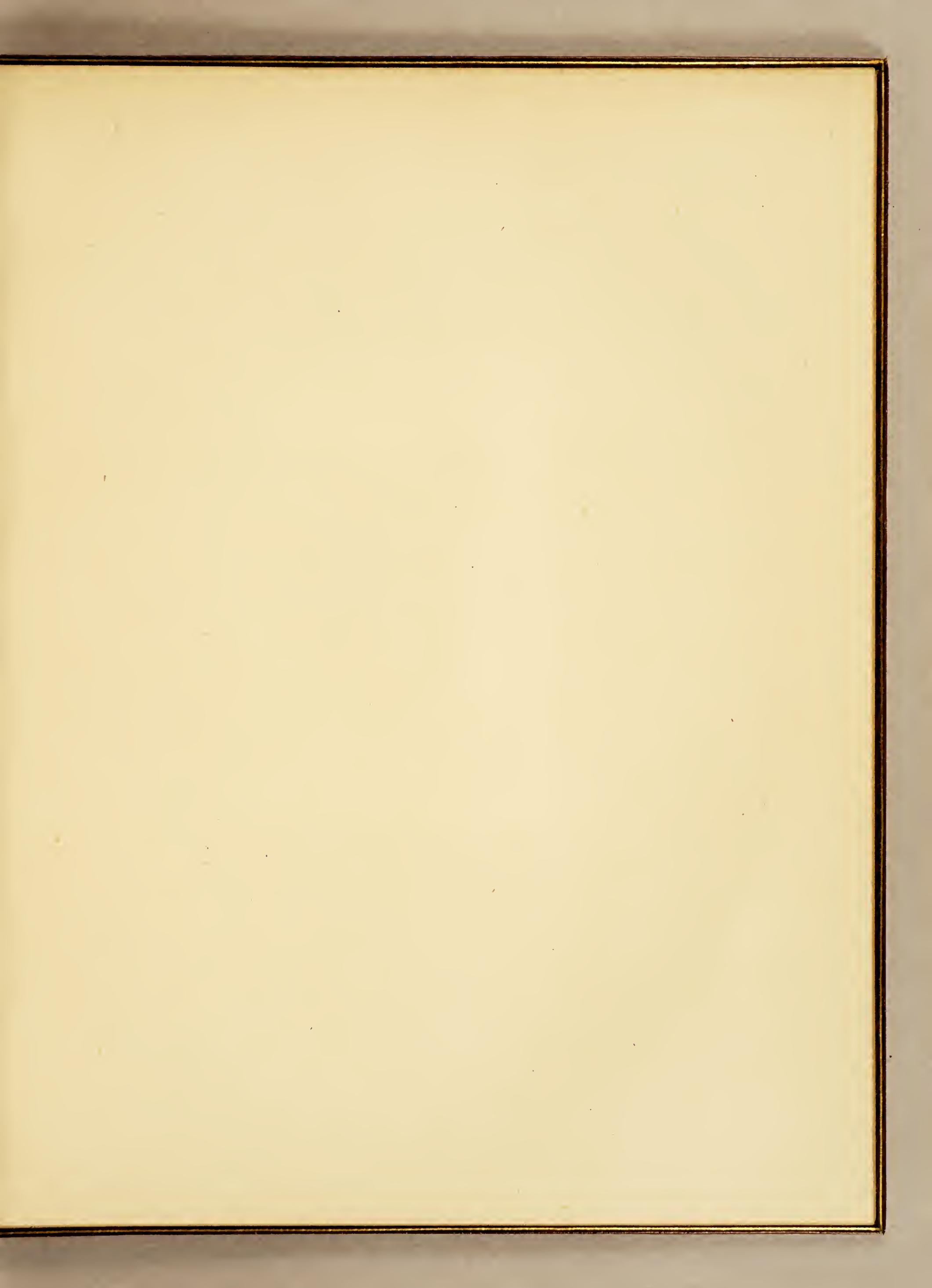
Les ennemis de leur côté n'ont tenté qu'une expedition durant l'hiver. Ayant été informés qu'on devoit faire passer du Fort Saint-Frederic au Fort de Carillon quelques provisions sous l'escorte d'un petit détachement; ils en envoyerent un de 80 hommes, qui enleva les premieres traînes de ce convoi, & 7 Soldats. Mais le Commandant du Fort Saint-Frederic fit marcher un nouveau Détachement, pour couper celui des ennemis dans son chemin. Ils tomberent effectivement dans l'embuscade. Le combat fut des plus vifs & des plus opiniâtres. Il resta du côté des ennemis sur le champ de bataille 40 hommes, dont trois Officiers. On fit 8 prisonniers, & le reste du Détachement se sauva dans les bois où il a péri de ses blessures, de maniere qu'il n'en rentra que trois hommes dans le Fort Georges. Les François en eurent 11 de tués & 26 blessés. Ils reprirent les traînes dont les ennemis s'étoient emparés; & à l'égard des 7 Soldats que les ennemis avoient enlevés, il ne s'en trouva que 3, les 4 autres ayant été tués. Cette action s'est passée le 22 Janvier.

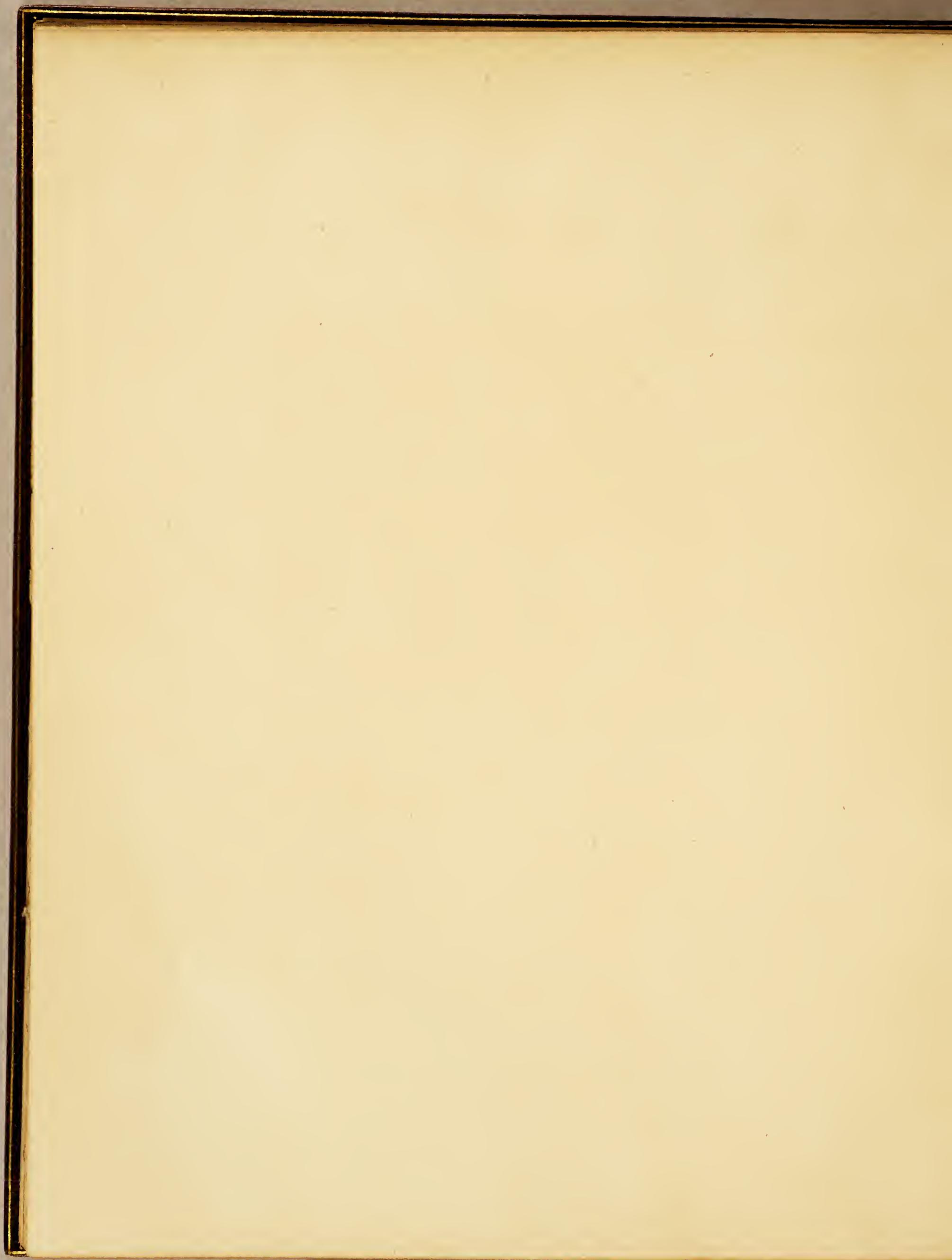
Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 3719. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 10 Juillet 1745. A Paris le 4 Août 1757. P. G. LE-MERCIER, Syndic.

De l'Imprimerie de GRANGÉ, rue de la Parcheminerie. A P A R I S.

Permis d'imprimer à la Charge d'enregistrement à la Chambre Syndicale, ce 4 Août 1757. BERRYER







E757
R382da

[3]

02.11
15.00





